

Médiathécaire

Le médiathécaire assure la conservation, la promotion, la diffusion des supports culturels en milieu rural, en sélectionnant et enrichissant des ressources documentaires de la Bibliothèque départementale de prêt (B.D.P.), et en apportant un soutien technique aux responsables de bibliothèques d'un secteur géographique.

Le métier

Le médiathécaire est autonome dans la proposition et l'action menée dans le but de développer le secteur documentaire dont il a la charge. Il travaille en bureau mais peut aussi être en tournée bibliobus, ou se déplacer sur sites. Lors de ses déplacements, il a des horaires irréguliers.

Les activités

- Programmer et gérer des ressources documentaires et des services
- Programmer et réaliser la médiation culturelle entre les ressources documentaires et les usagers
- Effectuer le traitement intellectuel et le signalement des ressources documentaires
- Gérer l'interface avec les usagers

Le recrutement sur ce métier nécessite l'obtention du concours de bibliothécaire, d'assistant qualifié de conservation du patrimoine, assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques.

SOLIDARITÉ
COLLÈGES
DÉVELOPPEMENT
LOCAL
INFRASTRUCTURES
ET TRANSPORT
ÉCONOMIE
SPORT
CULTURE
TOURISME